



CONCERNE : Inscription aux services de l'école au tarif 1

Document à remettre **avant le 17 décembre 2024**. Au-delà de cette date, les éventuels changements **ne pourront pas être pris en compte.**

Ce document peut être remis au secrétariat OU par mail à l'adresse **info@ndi.be**

Nom et prénom de l'élève :	Classe :
Nombre d'enfants dans l'école :	
<u>Période considérée</u> : Période 3 : Janvier-Février 2025	
<u>Nombre de jours dans la période</u> : 35 jours AVEC les mercredis / 28 jours SANS les mercredis	
<u>Réductions faites</u> :	

1. Repas (ENTOURER UNE SEULE information en gras souligné qui correspond à votre choix)

Possibilité 1 : Mon enfant rentre manger à la maison **oui**

Possibilité 2 : Mon enfant va au repas tartines **4** ou **5** fois par semaine, **OU BIEN**

Possibilité 3 : Mon enfant va au repas chaud **4** ou **5** fois par semaine.

2. Garderie (ENTOURER les informations en gras souligné qui correspondent à votre choix)

J'inscris mon enfant à la garderie du matin (avant 8h) : **oui / non**

J'inscris mon enfant à la garderie/étude du soir jusque 17h : **oui / non**

J'inscris mon enfant à la garderie/étude du soir jusque 17h55 : **oui / non**

J'inscris mon enfant à la garderie du mercredi après-midi (entre 12h55 et 17h55) : **oui / non**

Tarifs

Le tarif 1 sera appliqué pour toutes les inscriptions à ce document. Le tarif 2 sera appliqué pour toute présence exceptionnelle. Pour connaître le tarif par jour, merci de vous référer au ROI.

L'école n'est pas obligée d'organiser ces services et se réserve le droit de refuser une inscription en cas de « mauvais comportement » d'une enfant ou de non-paiements réguliers.

Date et Signature :